|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **dÉLAI PROLONGÉ** / ASA 11/7611/2024 – Afghanistan - 22 janvier 2024 | | |
| FURTHER INFORMATION | URGENT ACTION | FI UA 112/23-1 |
| Il faut cesser de punir les manifestantes | | |
| AFGHANISTAN | | |

Depuis que les talibans ont repris le pouvoir en août 2021, les femmes qui manifestent contre leurs politiques draconiennes sont victimes de disparitions forcées, d’arrestations arbitraires, de détentions, d’actes de torture et d’autres formes de mauvais traitements. Manizha Seddiqi, une défenseure des droits humains, a été soumise à une disparition forcée le 9 octobre 2023, puis retrouvée en détention aux mains des talibans. Elle a été envoyée en prison le 5 décembre 2023. Elle ne peut pas consulter d’avocat ni recevoir de visites régulières de sa famille en prison et risque d'être victime de torture et d'autres formes de mauvais traitements. Elle n’a été inculpée d’aucune infraction. Manizha Seddiqi doit être libérée immédiatement et sans condition.

COMPLÉMENT D’INFORMATION

Manizha Seddiqi, défenseure des droits humains, a été soumise à une disparition forcée le 9 octobre 2023, puis retrouvée en détention aux mains des talibans. Manizha Seddiqi aurait ensuite été envoyée à la prison de Pul e Charkhi, à Kaboul, le 5 décembre 2023. Selon certaines sources, son état de santé se détériore faute d’accès à des soins médicaux.

Au moment où Manizha Seddiqi a disparu et a été placée en détention, les talibans ont arrêté arbitrairement et détenu trois autres défenseures reconnues des droits humains, Parisa Azada, Neda Parwani, et Zholia Parsi, entre septembre et novembre 2023. Ces défenseures des droits humains n’ont pas pu consulter d’avocat ni recevoir de visites régulières de leur famille pendant leur détention et n’ont été inculpé d’aucune infraction. Elles ont ensuite été remises en liberté. Seule Manizha Seddiqi se trouve encore en détention.

Depuis qu’elles se sont emparées de Kaboul en août 2021, les autorités talibanes de facto piétinent de plus en plus les droits des femmes et des filles, leur interdisant de participer à la vie politique et à la vie publique du pays. Les politiques adoptées restreignent gravement les droits à la liberté d’expression, d’association et de réunion pacifique, ainsi que les droits à l’égalité et à la non-discrimination. Pourtant, des femmes ont mené des manifestations pacifiques contre les talibans dans plusieurs villes afghanes, notamment Kaboul, Faizabad, Hérat et Mazar-i-Charif.

Les femmes qui organisent ces manifestations ou y participent sont soumises à l’usage illégal de la force, aux arrestations arbitraires et aux détentions, aux disparitions forcées, à la torture ou à d’autres formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants. En août 2023, au moins huit membres du Mouvement national d'unité et de solidarité des femmes ont été arrêtées et détenues pendant plusieurs heures parce qu'elles organisaient des manifestations. Lors des rassemblements, les participantes sont insultées, harcelées, intimidées et menacées par des agents talibans armés, qui surpassent largement les manifestant·e·s en nombre et détruisent ou confisquent banderoles, flyers et supports d’information. En outre, certains journalistes qui couvrent ces événements sont soumis à des arrestations arbitraires et des mauvais traitements.

Les autorités talibanes de facto ont aussi suivi des femmes après les manifestations, dans le but de les interpeller. Plusieurs ont été arrêtées sous la menace d’une arme chez elles ou dans des centres d’accueil, souvent avec violence. Certains membres masculins de leur famille ont aussi été roués de coups par les talibans au moment de leur arrestation. Une fois arrêtées, les femmes sont détenues au secret et soumises de manière répétée à des actes de torture et d’autres formes de mauvais traitements.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **2 mai** 2024.
* Langue(s) préférée(s): **anglais, dari/ farsi/ pachto**. Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées   
  au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS À | COPIES À |
| M. Abdul Haq Wasiq Directeur des renseignements Direction générale du renseignement (GDI) Chaharahi Zanbaq Kabul Afghanistan  E-mail : [info@mfa.gov.af](mailto:info@mfa.gov.af)  ⮡ Vous pouvez envoyer des lettres individuelles ou des lettres collectives signées  par un groupe de personnes.  ⮡ Partagez une photo de la lettre envoyée dans les médias sociaux et identifiez  les médias sociaux des autorités talibanes de facto. | Merci de ne pas adresser de copies/lettres à l'ambassade afghane. Les ambassades afghanes ne représentent pas les talibans. |
| ⭢ Guide **réseaux sociaux** et **cibles supplémentaires** voir sur : [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA 112/23** ou **ASA 11/7611/2024** | |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

M. Abdul Haq Wasiq  
Directeur des renseignements  
Direction générale du renseignement (GDI)  
Chaharahi Zanbaq  
Kabul  
Afghanistan

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur,

**Je vous écris afin de vous faire part de mes vives préoccupations au sujet de l’arrestation et de la détention arbitraire d’une défenseure des droits humains de renom, Manizha Seddiqi, en Afghanistan**. Cette femme a été placée en détention arbitraire uniquement pour avoir exercé ses droits à la liberté d’expression et de réunion pacifique. Manizha Seddiqi, qui est aussi membre du Mouvement spontané des femmes afghanes, a été victime de disparition forcée et a été retrouvée des semaines plus tard aux mains des talibans. Elle a été transférée dans la prison de Pul e Charkhi à Kaboul le 5 décembre 2023.

Selon les conclusions d’Amnesty International, Manizha Seddiqi est privée de la visite de sa famille et de la possibilité de consulter un avocat, ainsi que d’un accès à des soins médicaux, alors que sa santé se dégrade.

Je suis par ailleurs vivement préoccupé·e·par le fait qu’elle risque de subir des actes de torture et d’autres formes de mauvais traitements, inquiétude amplifiée par les documents d’Amnesty International sur les personnes privées de liberté dans les centres de détention et les prisons gérés par les talibans. Entre janvier 2022 et juillet 2023, la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA) a signalé que la moitié des 1'600 violations des droits humains recensées dans des prisons dirigées par les talibans concernaient des actes de torture ou d’autres traitements cruels, inhumains et dégradants. Les prisonnières et prisonniers sont en outre souvent détenus dans des conditions indignes et privés d’accès à des soins médicaux nécessaires.

L’arrestation de Manizha Seddiqi va à l’encontre du droit international relatif aux droits humains, notamment du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, auquel l'Afghanistan est partie. Elle constitue une violation flagrante des droits à la liberté d’expression et de réunion pacifique. **Je vous demande donc de:**

**Relâcher Manizha Seddiqi immédiatement et sans condition.**

**Dans l'attente de sa libération, veiller à ce que ses conditions de détention respectent les normes internationales et à ce qu'elle ait accès à un avocat et puisse recevoir la visite de sa famille.**

**Cesser immédiatement de soumettre des femmes et leurs familles à des arrestations et détentions arbitraires, à des disparitions forcées et à d'autres violations graves des droits humains, simplement pour avoir exercé leurs droits.**

Veuillez agréer, Monsieur, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_